



COMMUNE D'AUZET

Mairie - 229 Route du Serre - 04140 AUZET
Tél : 04.92.35.20.39 / contact@auzet.fr
www.auzet.fr Facebook @Auzet04

Séance du 10 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 6	Le dix mars deux mille vingt-six , l'assemblée régulièrement convoquée le 26 février 2026, s'est réunie sous la présidence de Christian ISOARD
Présents : 4	Sont présents : Christian ISOARD, Jean Paul JOUBERT, Patricia ISOARD, Alexis ISOARD
Votants : 4	Représenté(s) : Excusé(s) : Absent(s) : Sandrine ISOARD, Aude POURROY-MERVEILLE Secrétaire de séance : Patricia ISOARD

Objet : Convention de gestion du gîte d'étape La Gélinotte - DE_010_2026

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Gîte d'étape la Gélinotte, propriété de la commune, n'a actuellement plus de gestionnaire.
Madame Rebecca GIL, administrée de la commune, a fait part de son souhait de reprendre la gestion dudit gîte.
Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de mettre en place une convention du 1^{er} avril 2026 au 31 décembre 2026 avec Madame Rebecca GIL, afin de lui permettre d'expérimenter la gestion du gîte sur cette période. À l'issue de cette période, une nouvelle convention pourra être établie en fonction du bilan de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative à la gestion du Gîte d'étape la Gélinotte, conclue entre la Commune et Madame Rebecca GIL, laquelle définit les conditions de gestion et de paiement du gîte.

Fait et délibéré en séance, le 10 mars 2026

La Secrétaire de séance,
Patricia ISOARD

Le Maire,
Christian ISOARD

PISOARD

